

Incidin™ OxyFoam S



Liquide nettoyant-désinfectant à large spectre prêt à l'emploi

Nettoyant-désinfectant à large spectre prêt à l'emploi

La formulation innovante du produit Incidin OxyFoam S combine les effets d'une solution brevetée à base de peroxyde d'hydrogène à un large spectre d'activité.

Produit efficace sur un large panel de bactéries et garantis sans résidus actifs sur les surfaces grâce à une évaporation rapide.

- L'ingrédient actif se décompose en eau et en oxygène
- Sporicide et virucide
- Excellente compatibilité avec le matériel

Incidin OxyFoam S est approuvé dans l'UE en vertu du BPR (Biocide Product Regulation 528/2012).

- Répond aux critères complets de toxicologie, d'écotoxicologie et d'évaluation de l'exposition du BPR
- Répond aux normes de sécurité les plus élevées, assure un niveau de protection élevé pour la santé humaine et l'environnement
- Assure une conformité durable



*Brevet européen EP1987121



Incidin™ OxyFoam S

Nettoyant-désinfectant à large spectre prêt à l'emploi

Efficace

- Détergent Désinfectant Sporicide et virucide

Sûr

- L'ingrédient actif se décompose en eau et en oxygène
- Excellente compatibilité avec le matériel
- Répond aux critères d'évaluation stricts du BPR

Pratique

- Nettoie et désinfecte en une seule opération
- Prêt à l'emploi

Propriétés microbiologiques

Efficacité / Conditions	Dispositif médical	Biocide (PT02)
Bactéricide selon EN 13727 (1 min) / EN 16615 (1 min*)	1 min*	1 min*
Levuricide selon EN 13624 (1 min) / EN 16615 (1 min*)	1 min*	
Fongicide selon EN 13624 (5 min) / EN 16615 (méthode) (5 min*)	5 min*	5 min*
Tuberculocide selon EN 14348 (5 min) / EN 16615 (méthode) (5 min*)	5 min*	5 min* ¹
Mycobactéricide selon EN 14348 (5 min) / EN 16615 (méthode) (5 min*)	5 min*	
Efficace contre les virus enveloppés selon EN 14476	30 sec*	-- ²
Virucide à spectre limité selon EN 14476 (Adenovirus - 30 sec, Norovirus - 1 min** / 15 min*)	1 min** / 15 min*	-- ²
Virucide selon EN 14476	10 min** / 30 min*	30 min* ²
Sporicide selon la norme EN 17126	60 min**	60 min**

* Conditions de saleté ** conditions de propreté

¹ L'efficacité Micobactéricide inclue l'efficacité Tuberculocide.

² Lors de la compilation et de la soumission du dossier BPR, seule l'efficacité Virucide complète était applicable sous la norme EN 14476.

Indications

Dispositif médical : Liquide nettoyant désinfectant à spectre large, prêt à l'emploi pour dispositifs médicaux invasifs et non invasifs.

Biocide : Désinfection des surfaces (hygiène environnementale) dans les domaines de soins de santé:
- en pulvérisant avec un vaporisateur et un chiffon sec
- en l'essuyant avec un chiffon propre à usage unique et en utilisant la méthode du seau et de la serpillière.

Mode d'emploi

Dispositif médical :

750ml: Pulvériser sur la surface à une distance de 30 cm environ, en prenant soin de l'humidifier complètement. Essuyer la surface avec une lingette propre et laisser sécher. Ou pulvériser le produit sur une lingette propre puis appliquer sur la surface et laisser sécher.

5L: Appliquer le produit en prenant soin d'humidifier complètement la surface. Appliquer sur la surface avec une lingette propre ou à l'aide du système Flexpack Incidin Dry wipe et laisser sécher.

Applicable à tous les conditionnements :

Une autre méthode consiste à appliquer le produit sur une lingette propre (par ex. Incidin Dry Wipes System). Ne pas rincer. Respecter le temps de contact et les conditions requises selon l'efficacité microbiologique recherchée. En cas d'utilisation en conditions de propreté, nettoyer la surface (utiliser un non tissé/mop propre et sec pour chaque étape). L'utilisation d'un produit nettoyant désinfectant ne remplace pas un nettoyage régulier. Ne pas utiliser sur des surfaces sensibles aux oxydants comme le marbre, le cuivre, le laiton. Pour le retraitement des dispositifs médicaux, toujours respecter les instructions du fabricant, dont la compatibilité matériau. Désinfection terminale des dispositifs médicaux semi-critiques (sondes et sonde TEE): En cas d'immersion impossible, désinfecter le dispositif médical par essuyage comme décrit ci dessus. Après avoir respecté le temps de contact, rincer soigneusement avec de l'eau potable.

Tout incident en lien avec le dispositif médical doit être reporté au fabricant et à l'autorité compétente de l'état membre.

Biocide:

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivre toutes les instructions. Le produit doit être appliqué sur une surface sèche. Humidifier complètement les surfaces. Ne pas rincer après utilisation. Ne pas utiliser sur les surfaces sensibles aux agents oxydants comme le marbre, le cuivre ou laiton. Le produit est destiné au nettoyage et à la désinfection en une étape. Lorsqu'il est utilisé dans des conditions de propreté : nettoyer la surface avant.

Pulvériser à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette et d'une lingette sèche: Pour des résultats optimaux, tenir le flacon à la verticale et pulvériser à une distance de 30 cm. Pulvériser le produit sur une lingette sèche et essuyer les petites surfaces telles que les plans de travail et l'équipement. Ou pulvériser le produit sur la surface, puis essuyer la surface avec une lingette propre et sèche et laisser sécher. Toujours fermer la buse après utilisation. Les lingettes usagées doivent être jetées dans un récipient fermé.

Essuyer à l'aide d'un non tissé/lingette ou d'une mop et d'un seau: Verser le produit dans un seau propre et répartir sur toute la surface à l'aide d'un seul non tissé/lingette ou sur le sol à l'aide d'une mop, laisser sécher à l'air libre. Les lingettes usagées doivent être jetées dans un récipient fermé.

Attention: Le produit est classé Biocide et Dispositif Médical. Les utilisateurs doivent respecter les temps de contact et conditions d'utilisation indiquées.

Composition

100 g contiennent l'ingrédient actif suivant:
1.5g de peroxyde d'hydrogène (CAS N°7722-84-1).

Stockage

Le produit doit être stocké dans l'emballage d'origine en dessous de 25 ° C dans un endroit frais et sec, hors de la lumière directe du soleil.

Durée de conservation après ouverture :
jusqu'à la date d'expiration.

Utiliser les dispositifs médicaux et les biocides en toute sécurité

Consultez l'étiquette et les informations sur le produit.



UNIQUEMENT POUR USAGE PROFESSIONNEL.

Incidin™ OxyFoam S

Références et conditionnement

Produit	Conditionnement	Référence
Incidin™ OxyFoam S	6 x 750ml	3115790
Incidin™ OxyFoam S	2 x 5L	3115900
Robinet (DIN 51) pour le bidon de 5L	1	10033873



Le règlement sur les biocides (BPR), règlement (eu) 528/2012 :

Le RPB a remplacé la directive sur les produits biocides (BPD) le 1er septembre 2013 en tant que législation responsable de la mise sur le marché européen des substances actives et des produits biocides.

En tant que règlement, il est devenu juridiquement contraignant pour les pays relevant du champ d'application des règlements de l'UE - tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse (les pays de l'Association européenne de libre-échange).

Le Règlement relatif aux produits biocides (BPR ou Règlement (UE) 528/2012) qui régit la mise sur le marché et l'utilisation de produits biocides au sein de l'Union européenne (UE) est entré en vigueur le premier septembre 2013. Le BPR, qui remplace la Directive relative aux produits biocides, assure un processus d'autorisation et d'approbation harmonisé et plus centralisé pour les produits biocides au niveau européen et entend harmoniser le marché. Elle comprend une évaluation de l'efficacité, de la toxicité et du risque d'un biocide pendant son utilisation. En outre, elle exige des données solides pour démontrer l'efficacité et la sécurité du biocide, ainsi qu'une liste de substances actives et de fournisseurs de biocides approuvés.

Numéro d'autorisation EU Biocide

EU-0024303-0006 1-5

ECOLAB SRL
Noordkustlaan 16C,
BE 1702 Grand Bigard
Belgique
T +32 2 467 51 50



0297

ECOLAB DEUTSCHLAND GmbH

Ecolab-Allee 1
40789 Monheim am Rhein
Germany

www.ecolab.com

ECOLAB®
PROTECTING WHAT'S VITAL™